

IV. *Lettre du P. Tolomas à M. Dalember.*

Monsieur,

On vous a prévenu contre moi ; j'en suis également surpris et affligé ; mais l'opinion que j'ai de votre équité m'engage à vous adresser à vous-même la justification du discours latin que j'ai prononcé pour la défense des colléges attaqués dans l'Encyclopédie. Devois-je imaginer qu'on pût me faire un crime du choix d'un sujet si convenable au lieu et au temps où je parlois ? Je ne me suis aucunement écarté, dans cet acte public, de la modération qu'on doit observer dans le cas même de la défense la plus légitime : aussi, à la première nouvelle de quelques plaintes contre mon discours, je me hâtai de le déposer entre les mains de M. le Prévôt des marchands, qui y avait assisté à la tête du consulat : tant je suis convaincu de mon innocence, tant elle m'inspire de sécurité ! Et comment, d'ailleurs, aurois-je pu débiter des personnalités offensantes, ou quoi que ce soit d'injurieux contre vous, Monsieur, qui ne m'êtes connu que par vos ouvrages et par la haute réputation qu'ils vous ont acquise ?

Je suis avec respect, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

TOLOMAS, *Jésuite.*

Lyon, le 25 février 1755.

V. *Lettre de M. Dalember à M. Bourgelat, écuyer du roi (1).*

Je suis bien étonné, Monsieur, d'apprendre qu'on vous attribue, je ne sais pour quelle raison, la lettre que j'ai écrite

(1) Bourgelat (Claude), fondateur des écoles vétérinaires en France, né à Lyon, vers 1712, mort le 3 janvier 1779. Voyez sa *Notice*, par M. Grogner ; Lyon, 1825, in-8°, et par M. Thiébaud de Berneaud, dans la *Revue du Lyonnais*, tome I, pages 133 et suiv.